



SAINT-DIDIER- SUR-CHALARONNE

Bien Vivre en Val-de-Saône

Compte-rendu du Conseil Municipal des Jeunes

Séance du 07/12/2021 à 18h30.

L'an deux mille vingt et un, le sept décembre à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal des Jeunes de la commune, dûment convoqué le trente novembre deux mille vingt et un s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine GUTIERREZ, Maire-Adjointe

Présents	Catherine GUTIERREZ, Johan PIOLLET, Véronique VAILLANT, Emeline LABALME, Ella SMIDA, Gaspard CORNUAU, Méline BORDET, Léandro GACON--DE STEFANO, Romane BLAIN, Théo DA COSTA, Marius LAFFONT, Lilou PAILLASSON, Dario DESMUR, Ignazo FOURMONT CABRY
Absents	- Maxence PLASSON, Maud CHAPOUTIER, Gabriel MICHEL, Margot LONGEPIERRE, Maisane PATAY
Pouvoirs	-
Secrétaire de séance	-

Après avoir constaté que le quorum est atteint, Madame Catherine GUTIERREZ, Maire-Adjointe ouvre la séance.

- Mise à jour des adresses mail.
- Vœux de la mairie : mercredi 12 janvier 20h
- Inauguration du gymnase de Saint Didier : mercredi 15 décembre 16h

Travail des commissions

Commission Jeunesse et Sports :

Création d'un mur de tags 2m *6m :

- o Avec une avancée sur le mur.
- o Contact de Monsieur BOUSTA (graffeur).
- o Règlement concernant le mur de tags : avoir son propre matériel, poubelle de bombes de tags, des bancs, ne pas couvrir les autres tags, ne pas inscrire de grossièretés.
- o Lieu d'installation du mur de tags : vers les services techniques.

Organisation d'un cinéma dans la Halle Chamérat. :

- o Chaque période de vacances scolaires, le soir. Propositions de plusieurs séances sur une même journée pour différents âges.
- o Pour le cinéma : installation d'une machine à pop corn, bonbons...
- o Sondage pour choix du film ?

Commission Cadre de vie /Sécurité :

- o Installation d'une borne à la mairie pour distribuer des masques.
- o Installation de caméras devant toutes les écoles et collèges.

Commission Environnement :

Création d'un jardin potager libre vers l'arboretum :



SAINT-DIDIER· SUR·CHALARONNE

Bien Vivre en Val-de-Saône

- o Le matériel : jardin fermé avec grillage et porte + un petit toit pour s'abriter et récupérer l'eau de pluie. Des planches pour séparer les parcelles.
- o Faire du troc de fruits et légumes.
- o Mettre un bac à livres avec des livres de jardinage pour savoir quoi planter et quand.
- o Organisation : les personnes amènent leur matériel.

La séance est levée à 19h40



Catherine GUTIERREZ

Maire-Adjointe